



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation du secteur de la sidérurgie

Question écrite n° 30026

Texte de la question

Mme Danielle Brulebois interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation du secteur de la sidérurgie. Ce secteur est pris en tenailles entre l'écoulement massif et à bas prix de la production chinoise et le protectionnisme américain, d'un côté, et le défaut de protection du marché européen, de l'autre. Face à un ralentissement de l'activité économique et une diminution de la demande dans les secteurs tels que l'automobile, des annonces de restructuration ont été évoquées. Les craintes sont réelles quant à une diminution voire un arrêt de la production sur certains sites, impliquant la suppression d'emplois à court ou moyen terme. Dans ce contexte, elle souhaite connaître la position du Gouvernement quant au soutien à apporter à ce secteur facteur d'équilibre économique et social dans plusieurs régions.

Texte de la réponse

Alors que le marché sidérurgique européen fait déjà face depuis plusieurs années à une concurrence étrangère agressive, la crise du Covid19 a entraîné un ralentissement de l'activité économique qui réduit fortement la demande intérieure en produits sidérurgiques notamment s'agissant de clients majeurs du secteur comme l'automobile et le bâtiment. Le secteur de la sidérurgie est un maillon essentiel pour notre économie car il irrigue de nombreux secteurs d'activité. A ce titre, les installations présentes en France sont des outils industriels structurants pour l'ensemble de l'économie, notamment pour des filières comme l'automobile, le bâtiment, la construction navale, l'emballage. En outre, le secteur de la sidérurgie est engagé dans une évolution radicale pour répondre aux enjeux climatiques et à ceux de l'économie de la ressource. L'État active tous les leviers pour favoriser la relance du secteur et accompagner sa mutation. Tout d'abord, la France défend auprès de la Commission européenne un renforcement rapide des mesures de sauvegarde sur l'acier. Plusieurs pistes sont examinées, par exemple la limitation du report des quotas non utilisés, un accès plus restrictif aux quotas résiduels voire une révision de l'agenda de détente globale des quotas. Des discussions sont en cours avec les autres États membres afin de proposer un texte contraignant à l'occasion de la révision prochaine des mesures de sauvegarde. Au niveau national, le Gouvernement travaille activement à la mise en œuvre de plans sectoriels visant à un redémarrage rapide de l'activité. A cet égard, le plan de soutien à l'automobile qui vient d'être annoncé aura un impact direct sur l'activité de la sidérurgie nationale qui est un fournisseur de référence d'acier à haute valeur ajoutée pour l'automobile. Indispensable à l'économie, la sidérurgie reste cependant un émetteur important de CO2 et son avenir est lié à sa capacité à faire évoluer significativement ses procédés de production pour réduire son impact sur le climat. L'État travaille avec la filière sur ce sujet pour faire émerger et accompagner des projets ambitieux de réduction des émissions. La préservation de l'outil industriel et des emplois du secteur de la sidérurgie sont une priorité du Gouvernement qui entretient à ce titre un dialogue régulier et dense, à haut niveau, avec les acteurs de la filière sidérurgique. Il a permis malgré une situation particulièrement difficile sur la dernière décennie et une concurrence internationale agressive, de conserver une activité sidérurgie nationale performante et de qualité.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Brulebois](#)

Circonscription : Jura (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30026

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances et relance](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [2 juin 2020](#), page 3741

Réponse publiée au JO le : [25 août 2020](#), page 5675